

# QUELLE EST LA PLACE DE L'UNION EUROPÉENNE DANS L'ECONOMIE MONDIALE?

## EC3 ou DISSERTATIONS

### 1. Quels sont les intérêts et les limites du grand marché intérieur européen?

Le plan est donné.

Dans l'introduction définir « grand marché intérieur » appelé encore: Marché Unique.

Adopté en 1986 par les pays membres de la CEE, l'Acte Unique est l'ensemble des règlements qui permettent la réalisation du Grand Marché, c'est-à-dire l'abolition définitive de toutes formes de barrières douanières donc de taxes douanières entre les pays membres permettant une libre circulation des marchandises, des services, des capitaux et des hommes . Cette réalisation va plus loin que la création d'une simple zone de libre échange total, elle demande un grand effort de coordination entre les membres pour que ce marché soit réellement unifié.

On pourrait se demander quels sont les intérêts qu'apporte ce marché et à quelles limites se heurtent les pays membres.

le marché unique a été conçu comme un puissant facteur de croissance (1) mais ses bénéfices sont difficiles à concrétiser (2).

1. Le grand marché intérieur devrait être un puissant facteur de croissance. En effet, un marché unifié procure les bénéfices du libre-échange et d'un marché plus vaste.

A. Le grand marché unifié permettrait de bénéficier du libre-échange en Europe

- Renforcement de la spécialisation (voir Ricardo) et donc gains de productivité ( avantages...)

B. augmentation de la taille => économies d'échelle (avantages...)

C. augmentation de la concurrence => baisse des prix et augmentation de la qualité, de la variété et de l'innovation

mais actuellement, la croissance n'est pas au rendez-vous....Pourquoi?...

Parce que: .

2. Les bénéfices du grand marché sont difficiles à concrétiser car l'Union européenne est loin d'être un marché unifié:

A. Pb des normes qui ne sont pas communes, des marchés publics qui ne sont pas tous ouverts à la concurrence...

- B. le marché n'est pas unifié au niveau fiscal (dumping fiscal du Luxembourg ou de l'Irlande), le droit du travail est différent (dumping social des pays de l'Europe de l'Est par exemple où la protection sociales (donc les cotisations ) sont plus faibles
- C. La mobilité des travailleurs peut poser des problèmes car si les salaires sont « officiellement » celui du pays de travail, les cotisations sociales sont celles du pays d'origine ce que les travailleurs français par exemple considère comme de la concurrence déloyale qui provoque leur mise au chômage.

Conclusion: les pouvoirs publics ont pris des mesures afin de créer ce marché européen, mais c'est insuffisant. Une meilleure intégration suppose du temps, il faudrait également un rapprochement des politiques fiscales, sociales, voire environnementales. Même s'il est officiellement achevé, le grand marché intérieur européen est donc toujours un projet en devenir.